

L'ÉCHO DU MONÊTIER

Le Journal Municipal - www.monetier.com

#3

AUTOMNE
2021





MESDAMES ET MESSIEURS, MES CHERS CONCITOYENS,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous par l'édito du troisième l'Écho du Monêtier.

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal ainsi que tous les agents de la collectivité qui ont participé à la réalisation de ce bulletin municipal.

En le feuilletant, vous remarquerez que beaucoup de sujets et de réalisations sont abordés : nous sommes totalement en phase avec notre programme tel qu'il vous l'a été présenté lors des élections municipales, autant sur les projets de la commune que sur la gestion de notre quotidien à tous.

La saison d'été, malgré un début chaotique, restera une belle saison même si la fréquentation se trouve toujours sur une période bien définie, que nous connaissons tous très bien depuis des décennies avec son lot de problèmes de circulation et de gestion du flux touristique.

L'après COVID devrait nous permettre de nous réinventer pour envisager l'allongement des saisons : notre territoire possède d'énormes atouts naturels que nos visiteurs ont pu découvrir l'hiver dernier et durant la saison d'été ; la réalisation du refuge du Clot des Vaches, la mise en route du concept "village d'alpinisme" au Casset ainsi que l'aménagement du camping sont des points d'appuis pour renforcer la fréquentation sur les quatre saisons. Il en va de même pour l'accueil de nos visiteurs par toutes les structures d'hébergements ou de services qui ne peut plus se limiter aux deux saisons principales.

Suite à la réunion publique courant mai concernant les Grands Bains du Monêtier, nous avons pu vous exposer en toute transparence, son mode de fonctionnement ainsi que vous faire un point sur la santé financière de l'établissement ; la crise sanitaire ayant eu de fortes répercussions sur le chiffre d'affaires des Grands Bains, l'État, à la suite de bien des tractations, va nous accorder une aide pour passer ce cap difficile. La fréquentation de l'établissement durant la saison d'été nous conforte sur le bienfondé du choix de gestion en régie municipale avec un objectif de mise à niveau du centre thermo-ludique pour envisager l'avenir sereinement.

Nous sommes conscients de l'attractivité de notre territoire pour les vacanciers qui se traduit par un fort engouement sur le foncier de la commune et la difficulté pour nos jeunes de trouver un bien à la mesure de leurs finances ; plusieurs pistes sont à l'étude, avec les moyens qui sont donnés aux collectivités, pour proposer des logements plus accessibles. De même, nous sommes et resterons très vigilants sur l'urbanisation des zones à construire en dirigeant nos investisseurs sur des projets qui doivent rester à l'échelle et à l'image de notre commune et préserver la qualité de notre patrimoine.

La saison d'hiver arrive à grands pas : la fréquentation devrait être au rendez-vous avec, nous l'espérons tous, une embellie de l'activité neige qui restera toujours une part forte de notre économie.

J'espère vraiment vous retrouver au gré des rencontres sur notre territoire et je vais compter sur vous tous pour rebondir de cette période difficile que nous venons de vivre et de trouver dans cette crise les moyens de réfléchir ensemble à l'évolution de notre commune et au bien de tous ses habitants.

Jean-Marie REY

Maire du Monêtier-les-Bains
Vice-Président de la Communauté de Communes
du Briançonnais délégué au développement
économique et à l'agriculture
Président du SIMM de Serre-Chevalier

SOMMAIRE

P5 ÉTÉ 2021

P8 LES GRANDS BAINS

P9 SIMM

P10 DÉNEIGEMENT DES HAMEAUX

P11 PROJETS

P14 RÉORGANISATION DES SERVICES
DE LA MAIRIE

P15 CADRE VIE - VIE DU VILLAGE

P17 VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

P18 GRAINOTHÈQUE

P18 COMPÉTENCE MOBILITÉ

P19 EN BREF

P20 SOLIDARITÉ

P20 ÉTAT CIVIL

NUMÉROS UTILES

Police municipale : 04 92 46 55 74

Gendarmerie Saint-Chaffrey : 04 92 24 00 56

Pompiers : 18

N° Urgence européen : 112

Pharmacie Monêtier : 04 92 24 44 70

Centre de santé Monêtier : 04 92 24 42 54

Services techniques : 04 92 24 56 23

Services techniques - Astreinte : 06 42 44 95 34

SUEZ - SEERC (Assainissement) : 09 77 42 94 31

SPL Services Eau Haute Durance : 04 92 20 57 57

CCB - Ordures ménagères : 04 92 54 52 52

Infos Routes 05 : 04 65 03 00 05

Office du Tourisme Serre-Chevalier :

04 92 24 98 98

Micro-crèche Les Eterlous : 04 92 55 42 46

Centre de santé Monêtier : 04 92 24 42 54

Mairie du Monêtier-les-Bains

Place Novalèse 05220 Le Monêtier-les-Bains

Tél : 04 92 24 40 04 - monetier@monetier.com

communication@monetier.com

Directeur de publication : Jean-Marie REY

Rédaction : Mairie du Monêtier-les-Bains

Crédits photos : Mairie, Ecole du Monêtier-les-Bains, Jean-Marie REY

Conception : Caly Graff Embrun - 06 33 63 75 80

Impression : Imprimerie Recto Verso - Embrun
04 92 43 00 89

Périodicité : semestrielle

Tirage : 1000 exemplaires / Octobre 2021

BILAN DE L'ÉTÉ 2021

› Zanziruche

Le centre de loisirs « Zanziruche » a pu pleinement fonctionner, grâce au partenariat entre la MJC du Briançonnais et la commune du Monétier-les-Bains. 75 enfants (dont 43 enfants de Monétier) ont ainsi pu profiter des nombreuses activités proposées avec des conditions d'accès facilitées aux Grands Bains et au cinéma municipal.

› Réunion avec les alpagistes

Les élus de la commune ont convié à la Salle du Dôme, les groupements pastoraux ainsi que les représentants de la Direction Départementale des Territoires, de l'Office National des Forêts, du Parc National des Ecrins, de la Gendarmerie et le Lieutenant de Louveterie, pour une réunion d'échanges sur les modalités d'occupation des alpages. Le bilan de la saison dressé, chacun a pu interroger les services présents et faire part de ses remarques et demandes. Ce fut également l'occasion de présenter le projet d'avenant aux conventions pluriannuelles de pâturage.

› Réunion avec les socio-professionnels

C'est la première fois depuis la mise en place du nouveau conseil municipal, crise sanitaire oblige, que les élus recevaient, pour une réunion de fin de saison, les socio-professionnels de la commune.

En présence de David CHABANAL, directeur de l'office du tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon, les participants ont pu exprimer leur ressenti sur la saison écoulée (plutôt satisfaisante pour l'ensemble des acteurs) et les axes d'améliorations possibles pour une meilleure commercialisation de notre territoire et un allongement des saisons touristiques.



› Déviation

Après un test concluant lors de l'été 2020 sur quelques week-ends chargés, le sens unique de circulation a été remis en place cet été, cette fois-ci durant toute la saison.

La durée de ce sens unique, prévu au départ du vendredi au dimanche, a été réduite à la journée du samedi après un début de saison plutôt faible du point de vue de la fréquentation touristique.

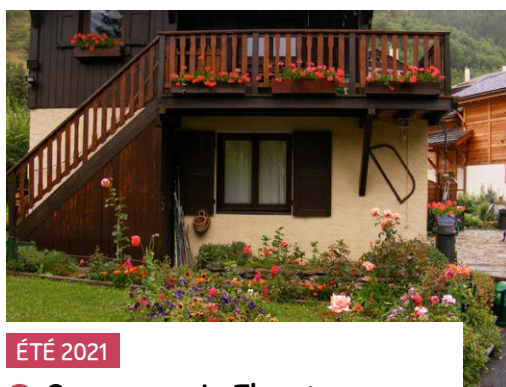
Le sondage, lancé à la fin de l'été, confirme que l'objectif de fluidification de la circulation est atteint mais que la signalisation mise en place pourrait être améliorée. De même, quelques petits aménagements (notamment sur le marquage routier), permettraient de limiter les comportements dangereux.

Le développement du tourisme estival en montagne, nous fait penser que ce sens unique est amené à être pérennisé durant les journées de chassé-croisé. Ce dispositif ne remplacera pas une véritable déviation comme cela a pu être envisagé il y a plusieurs années (mais ce projet a été totalement abandonné par les différents gestionnaires de la route qui se sont succédés : État puis Département).

Le Plan Local d'Urbanisme prévoit aujourd'hui une voie de contournement sur l'emplacement de l'ancienne déviation qui aura pour objet, si la commune arrive à mener à bien le projet, de desservir notamment les quartiers Nord du village.

LES FESTIVITÉS

Comme chaque été et malgré les conditions sanitaires, la plupart des traditionnelles fêtes de la commune ont eu lieu. De nombreuses activités étaient proposées, des démonstrations et de belles rencontres ont ainsi pu se dérouler le tout dans un décor bucolique.



ÉTÉ 2021

Concours de Fleurissement

Cette année a eu lieu la première édition du Concours de Fleurissement de la Vallée de la Guisane. Une trentaine d'inscrits ont fleuri leurs jardins, balcons et terrasses. Les efforts de chacun ont pu être appréciés par le jury qui a délibéré et attribué les prix en fonction de ces catégories. Pour inciter les beaux jardins du village à s'inscrire, un **DIPLÔME D'ENCOURAGEMENT** leur a été décerné. La remise des prix a eu lieu lors de la Foire aux Bestiaux.

4 JUILLET

Fête de la St Pierre



7 & 8 JUILLET

Fête du bois



CATEGORIE 1 JARDIN

- › **1^{er} prix 500 €** : Mr et Mme NIGAY Bernard et Régine
Le Monétier les Bains
- › **2^{ème} prix 300 €** : Mme BRECCHU Brigitte - La Salle les Alpes
- › **3^{ème} prix 200 €** : Mr LECLERC Dominique - Le Monétier-les-Bains

CATEGORIE 2 BALCON & TERRASSE

- › **1^{er} prix 500 €** : Mme MALNUIT Michèle - Saint Chaffrey
- › **2^{ème} prix 300 €** : Mme LEVEBVRE Isabelle - La Salle les Alpes
- › **3^{ème} prix 200 €** : Mme REY Jacqueline - La Salle les Alpes

COUP DE CŒUR COMMUNE

- › **Prix 400 €** : Mr MARY Alain - Saint Chaffrey
- › **Prix 400 €** : Mr BOREL Roger - La Salle les Alpes
- › **Prix 400 €** : Mme LOPEZ Myriam - Le Monétier-les-Bains

DIPLÔMES D'ENCOURAGEMENTS

- › Mr DEBERSEE et Mme SIX - Le Monétier-les-Bains
- › Mr JEAN LUC LADMIRAL - Saint Chaffrey
- › Mr BRECHU Henri - La Salle les Alpes

24 AOÛT

› Course des Garçons de Café

La 3^{ème} édition de la course des Garçons de Café, qui réunit tous les acteurs de la restauration de la Vallée de Serre Chevalier, a eu lieu le 24 août dernier. Sur 1500 mètres (clin d'œil à l'altitude du village), les concurrents se sont affrontés, tous déguisés, avec un plateau porté à une main comme pendant le service. La prochaine édition aura lieu à Briançon, toujours dans la bonne humeur !

11 & 12 SEPTEMBRE

› Serre-Che Trail Salomon

Les 5 courses de cette 8^{ème} édition ont réuni 980 participants et le soleil était au rendez-vous !

Les courses ont pu avoir lieu grâce à la centaine de bénévoles et de partenaires sans qui l'événement ne pourrait se faire.

i Retrouvez tous les résultats sur le site internet www.trail-serre-chevalier.com et les photos sur la page Facebook du Serre-Che Trail Salomon.



› Expositions à la bibliothèque et au musée d'Art Sacrés

L'exposition au musée accueille les œuvres d'Eric SAVOLDELLI. Cette exposition vous conduit au sommet de la Meije à travers des aquarelles du sommet et le récit de son ascension, illustré en bande dessinée.

› Du 22 juin au 4 novembre 2021



11 SEPTEMBRE

› Foire aux Bestiaux

Le Comité de Foire et la commune remercient tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette 34^{ème} édition qui s'est déroulée sous un soleil radieux.



RACE ABONDANCE

- › 1^{er} prix : GAEC du PETIT PUY (famille THILLET)
Villard Saint Pancrace
- › 2^{ème} prix : Eric BUISSON - Le Monétier-les-Bains
- › 3^{ème} prix : Gilbert EYMARD - Le Monétier-les-Bains

RACE TARINE

- › 1^{er} prix : EARL du Plan (famille BONNENFANT) - La Bâtie Neuve
- › 2^{ème} prix : Roger GENSUL - Chateauroux les Alpes

RACE À VIANDE

- › 1^{er} prix : Thierry BOREL - Avançon
- › 2^{ème} prix : Jules MONNIER - Le Monétier-les-Bains

OVINS

- › 1^{er} prix : GAEC Le Moutonnier (Laurent GIRAUD) - Eyglies
- › 2^{ème} prix : GAEC de l'Orée du Puy - Noyers sur Jabron
- › 3^{ème} prix : Mathilde CRESPO - Embrun

DRESSAGE

- › 1^{er} prix : Rémi GIRAUD - Ambérieux en Bugey

ENCOURAGEMENTS

- › 1^{er} prix : Jules MONNIER - Le Monétier-les-Bains



LA BIBLIOTHÈQUE DE MONÉTIER A ACCUEILLI L'EXPOSITION DE MARIKA MILKY, ARTISTE GRENOBLOISE, JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE 2021.



Retrouver ci-dessous le témoignage de l'artiste :

"C'est en offrant ma première aquarelle que j'ai rencontré les poissons. Cette forme simple et profondément ancrée dans nos mémoires, déclinable à l'infini m'a complètement séduite.

Aujourd'hui, je suis heureuse de pouvoir inviter les curieux(ses) dans ce monde psychédélique aquatique. Et oui, je sais, c'est bizarre quand on habite à la montagne de dessiner des poissons".

LES TRAVAUX

L'année 2021 a été active pour nos services techniques, que ce soit dans la réalisation ou la conduite de travaux, en plus de leurs missions quotidiennes d'entretien de notre cadre de vie.

Petit tour d'horizons des nombreuses réalisations, même si certaines sont encore en cours au moment où ces lignes sont écrites :

➤ Réaménagement de la mairie

La première phase de travaux dans les locaux de la mairie est terminée. Une grande partie des agents bénéficie désormais d'un espace de travail moderne, chaleureux et lumineux. Les travaux se poursuivront à l'automne avec le déménagement du bureau du Maire et l'aménagement d'un espace d'attente à l'accueil. La réhabilitation complète de la mairie est envisagée et se poursuivra en 2022.



➤ Aménagement et sécurisation des rives de la Guisane

Ces travaux ont suscité beaucoup de réactions sur les réseaux au printemps dernier. Cependant, il était de notre devoir de mettre un terme aux baignades sauvages qui se pratiquaient sans aucune sécurité en plein lit de la Guisane et dont la formation de baignoires menaçait de faire s'écrouler l'enrochement tenant la berge. Il était également de notre devoir de faire cesser ce non-respect de l'environnement : présence de très nombreux déchets (verre, textiles, ...).



➤ Sécurisation de l'alimentation en eau potable du Casset

La station de pompage du Casset est actuellement en pleine reconstruction et sera automatisée. Ces travaux vont permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable depuis le réseau du Bourg. La livraison est prévue en décembre 2021.

➤ Aménagement autour du plan d'eau du Casset

Le plan d'eau du Casset a profité de travaux d'embellissement. L'espace bénéficie maintenant de toilettes, barbecues, d'un chemin autour du lac et d'un parking agrandi, le tout agrémenté par la présence ponctuelle du food truck " Mémé dans les Orties ".

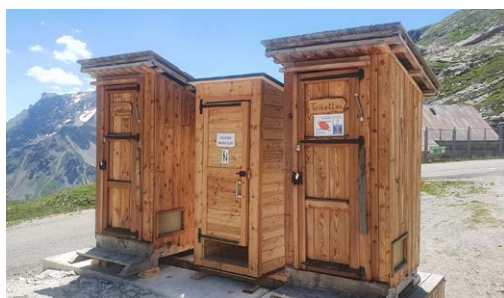


➤ Sécurisation des bords de Guisane au Casset

Nous souhaitons réaliser ces travaux plus tôt dans la saison mais les délais d'approvisionnement de certaines entreprises nous conduisent à les mener cet automne. Des barrières vont être posées afin de sécuriser les bords de la Guisane au niveau du moulin du Casset. Il est également prévu d'en poser au printemps 2022 entre la Guisane et l'église du Casset.

➤ Installation de toilettes sèches au Col du Galibier

En collaboration étroite avec le département des Hautes-Alpes et la SCOP Les Gens des Hauts, la commune a expérimenté la pose de toilettes sèches sur la route du col du Galibier. Installées à proximité du monument Henri Desgranges et du refuge, elles ont permis d'améliorer le confort des nombreux usagers et de maintenir la propreté de ce lieu mythique.



➤ Divers travaux de voirie :

- › Réalisation d'un mur rue de la Fontchaude
- › Réalisation d'enrobé : place St Pierre, parking des gendarmes, parking des Boussardes, rue St Martin, rue de la Mairie
- › Travaux en cours pour la réalisation d'un parking à l'entrée sur Serre Barbin



➤ Aménagement de la placette rue St Eldrade

Touche finale de la rénovation de la rue St Eldrade. L'aménagement de la petite place située à côté du restaurant « Le Caribou » a été réalisé en collaboration avec certaines copropriétés concernées. Vous pourrez donc y trouver 3 places de stationnement ainsi qu'un dallage agrémentant l'espace.



➤ Opération « Façades-Toitures »

La 8^{ème} tranche de l'opération « **Façades-Toitures** », en collaboration avec SOLIHA et la région SUD continue. SOLIHA, réseau associatif, agréé par l'État, accompagne les propriétaires qui entreprennent des travaux de ravalement de façades ou de réfection des toitures. Ils peuvent bénéficier de subventions très incitatives. Le but est d'offrir aux habitants et aux vacanciers un cadre de vie attrayant et de soutenir l'activité du bâtiment.

i Une chargée d'opération de SOLIHA assure des permanences une fois par mois environ uniquement sur rendez-vous.

SOLIHA Alpes du Sud : 04 92 51 89 04

contact.hautesalpes@solihha.fr

› La maison du « **Café des Glaciers** » au Casset a ainsi pu bénéficier de cette aide.



AVANT



APRÈS

LES GRANDS BAINS

Le 2 juillet, les Grands Bains ont ouvert leurs portes au public après un hiver très difficile. L'ensemble de l'établissement était accessible : les 8 piscines de l'espace grands bains, l'ensemble de l'espace Romano Irlandais, l'espace esthétique/bien-être, la boutique et enfin le restaurant.



Fort de sa pertinence, le protocole sanitaire mis en place dès l'été 2020 a été reconduit. Dès le 21 juillet, le Pass Sanitaire était exigé pour entrer dans l'établissement. Cependant, cette contrainte n'a eu qu'une incidence négligeable, voire nulle sur la fréquentation. Cette dernière a été très bonne durant tout l'été (environ 10% au-dessus du prévisionnel) avec un taux de satisfaction élevé sur les prestations proposées.

Les cours de natation ont pu reprendre, ainsi que les cours d'Aquagym et d'Aquabike le matin avant l'ouverture au public. De nombreuses soirées à thèmes ont été organisées durant tout l'été, elles ont toutes connu un franc succès notamment la soirée Full Moon qui a clôturé la saison en beauté.

D'un point de vue financier, les Bains sortent un peu la tête de l'eau. De plus, nous avons reçu confirmation le 30 septembre dernier, que les Grands Bains allaient pouvoir bénéficier d'une aide de l'État pour les pertes de recettes au titre de l'année 2020 (montant versé d'un peu plus de 700 000€). L'avenir est donc plus serein, même si nous espérons obtenir le même soutien de l'État pour les pertes de l'exercice 2021. L'établissement prouve une fois de plus sa forte valeur ajoutée et son importance pour le territoire.

Les travaux de remise en état complète des 2 bassins extérieurs de pédifoulage ont débuté. Ils devraient se terminer cet automne (ces bassins étaient hors services depuis plusieurs années). Ces travaux sont réalisés par l'équipe technique des Bains.

D'autres nouveautés sont attendues pour cet hiver : nouveaux équipements dans la partie esthétique, réfection complète des douches situées à la sortie des vestiaires.



Les Grands Bains restent ouverts (sauf Romano Irlandais) cet automne jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint. S'en suivra la fermeture annuelle classique de novembre. **Un beau projet de valorisation de l'étage est à l'étude pour une montée en gamme des prestations en accord avec nos objectifs. Ces travaux prévus pour 2022 devraient pouvoir bénéficier du plan « Avenir Montagne ».**

i Fermeture du 7 novembre 2021 au 10 décembre 2021
Plus d'informations sur <http://lesgrandsbainsdumonetier.fr>

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Serre Chevalier regroupe les trois communes de la vallée de la Guisane : Saint-Chaffrey, La Salle les Alpes, et Monêtier-les-Bains. Le SIVM est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Les membres du conseil syndical sont élus au sein des conseils municipaux. 12 conseillers titulaires et 12 conseillers suppléants sont ainsi membres du conseil syndical. Le bureau est composé d'un président (Jean-Marie REY) et de deux vice-présidents (Corinne CHANFRAY et Emeric SALLE).

Les conseillers sont également répartis en sept commissions :

Nordique - Sentiers - Vélo - Transport/Mobilité - Appel d'offres - Mutualisation - Projets de développement.

LE SIVM A POUR OBJET :

- › L'étude, l'initiative, la coordination ou la réalisation d'opérations d'aménagements et d'équipements touristiques de la vallée de Serre Chevalier. A ce titre, le SIVM porte le projet de cheminement doux « Via Guisane ». Autre projet phare, le palais des sports, est relancé par les élus du SIVM.
- › La gestion de services publics intéressant les trois communes : gestion du site nordique de Serre Chevalier ; gestion administrative de la taxe de séjour ; programmation du Serre Che Bus.
- › D'une façon plus générale, l'appréhension de toutes les questions relatives au développement économique de la vallée de la Guisane, nécessitant de la part des collectivités, une action concertée, coordonnée et solidaire.

Cette entité permet aux trois communes de travailler de concert sur des sujets transverses en ayant l'objectif de mutualiser les ressources et gagner en efficience. Le SIVM se situe en deux lieux du territoire : la commune de Saint Chaffrey et le hameau des Guibertès pour la partie administrative, la commune de Monêtier, pour la partie services techniques.

› Vos élus :

Les quatre élus titulaires pour la commune de Monêtier-les-Bains sont : Jean-Marie REY, Adrien GIRARD, Jean-Michel BRUNET et Marielle BOY ; appuyés par les suppléants : Alexandre GOUEL, Violaine PIQUET-GAUTHIER, Gabrielle GUIBERT et Pierre SAVOLDELLI.

› Les projets du SIVM au Monêtier-les-Bains :

Suite à l'éclairage médiatique des activités autres que le ski alpin généré par un hiver 2020-2021 peu commun, et au vu de la belle performance de fréquentation du site nordique l'année dernière, nous souhaitons capitaliser sur cette saison encourageante. Ainsi, dans l'objectif de conforter la production de neige de culture, des essais de forage vont être menés prochainement à proximité du stade de biathlon. Par ailleurs, un nouvel accueil verra le jour au niveau de la porte d'entrée dite de la « CCAS ».

› Suivez les travaux menés par le SIVM sur EXPLORE SERRE CHE :
<https://www.instagram.com/exploreserrechevalier/?hl=fr>



LE SIVM, EN CHIFFRES :

- › 6 via ferrata
- › 1 rolling zone
- › 8 pistes de DH et 19 itinéraires x-country/enduro
- › 45 kilomètres de ski nordique
- › 300 kilomètres d'itinéraires pédestres balisés
- › 24 élus
- › 6 agents permanents et jusqu'à 7 agents supplémentaires en saisons
- › 3 670 habitants
- › Un budget de fonctionnement de 3,7 millions d'euros ; et 800 000€ d'investissement

**Le SIVM
aura 60 ans en 2023 !**

› Le service administratif du SIVM en mouvement

Mme Axelle CHAMP a pris les fonctions de Directrice Générale des Services au mois de septembre. Quant à Mme Bénédicte MARTIN, pilier du SIVM depuis plus de trente ans, elle attend son successeur de pieds fermes afin de transmettre le flambeau. Le recrutement est lancé !

Les offres d'emploi du SIVM sont consultables en mairie.

DÉNEIGEMENT DES HAMEAUX

L'expérience acquise par les services techniques sur des opérations de déneigement « coup de poing » qui ont déjà pu être menées, nous conduisent à formaliser ce dispositif pour les hivers à venir.

L'idée est simple : débarrasser un hameau ou un quartier en entier de ses voitures, sur une plage horaire et un jour définis en amont, pour que les engins puissent intervenir.

Afin de prévenir les riverains de la mise en place de ces opérations, nous invitons tous les résidents (permanents comme secondaires) à **télécharger l'application Illiwap** et à **s'abonner à la station « Mairie du Monétier-les-Bains »**. Une notification sera envoyée sur tous les téléphones abonnés pour les informer du jour et de l'heure de l'intervention (un affichage sur place sera également mis en place).

Voir le tuto déjà en ligne sur le site web de la mairie.


Lors d'épisodes neigeux intenses, le déneigement des hameaux peut vite être rendu difficile par la présence de véhicules dans des rues majoritairement étroites.

➤ DÉNEIGEMENT : rappel des bonnes pratiques

Les services techniques assurent le déneigement de la voirie selon un plan de déneigement qui définit quelles voies font l'objet d'une intervention, en fonction de leur importance, de leur nature et de leur fréquentation : c'est le « Plan de déneigement ». Il est rappelé que toutes les voies et accès privés ne sont pas déneigés par nos services ; si les propriétaires souhaitent voir déneiger leur propriété, ils doivent s'en charger.

DE PLUS, L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2010/002 DU 12 JANVIER 2010 PRÉCISE QUE :


- Les propriétaires sont responsables de la neige tombée de leur toit et doivent faire dégager le domaine public à leurs frais (pour mémoire, l'arrêté municipal n°2000/203 du 25 octobre 2000 impose la pose de dispositifs d'arrêts sur les toits)
- Les occupants de locaux donnant sur le domaine public (habitation, commerces, ...) doivent enlever ou faire enlever la neige ou la glace au droit de leur local, sur une largeur de 1,5m au minimum
- En vue de faciliter les opérations de déneigement, il est demandé aux riverains du domaine public disposant de murs ou de clôtures, de les signaler par la pose de jalons. En cas de non-respect, la responsabilité de la commune ne saurait être engagée en cas de dégâts.




Suivez l'actualité de Le Monétier-les-Bains en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1 Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)


2 Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application




OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré



3 Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

- SANS INSCRIPTION**
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier
- GRATUITE**
Téléchargement gratuit et sans engagement



LES FUTURS PROJETS

Ce mandat électoral voit émerger de nombreuses idées et de nombreux projets, que ce soit au niveau communal, au niveau intercommunal (vallée de la Guisane, SIMV de Serre Chevalier, Communauté de Communes du Briançonnais) ou encore départemental. Nous vous faisons part dans cette édition des projets les plus aboutis et dont le démarrage est attendu rapidement. Mais d'autres vous seront présentés au fur et à mesure de leur avancement et sous réserve de leurs conditions de réalisation.

► Etude de Programmation

Comme évoqué ci-avant, les projets et les idées sont nombreuses. Les lieux publics en attente de requalification ou de réhabilitation le sont aussi : bâtiment place Stabatio, Ile du Moulin, groupe scolaire... De même, l'extension du village vers l'Est (Clos de l'Yret, Zone Artisanale, ...) et les programmes immobiliers en cours et à venir génèrent des flux piétons et automobiles qu'il convient de mieux prendre en compte.

C'EST POUR RÉPONDRE À TOUTES CES QUESTIONS QUE L'ÉQUIPE MUNICIPALE A DÉCIDÉ DE LANCER UNE ÉTUDE DE PROGRAMMATION SUR LE VILLAGE DU MONËTIER. VÉRITABLE CARNET DE ROUTE POUR AU MOINS LA DÉCENNIE À VENIR, CE DOCUMENT DE PLANIFICATION PERMETTRA :

- › De donner une destination à des locaux ou des espaces aujourd'hui inoccupés
- › De donner de la cohérence aux aménagements urbains (matériaux, revêtements, ...)
- › De formaliser une politique de déplacements et de stationnement au sein du village
- › De prioriser les projets

La consultation est aujourd'hui lancée et l'étude se déroulera de février à septembre 2022. Durant cette période, plusieurs phases de concertation sont prévues avec la population et les socio-professionnels afin que ce document soit construit de manière collégiale. Une fois les derniers arbitrages rendus par le conseil municipal, une présentation finale aura lieu au mois de novembre 2022.

► Refuge du Clot des Vaches

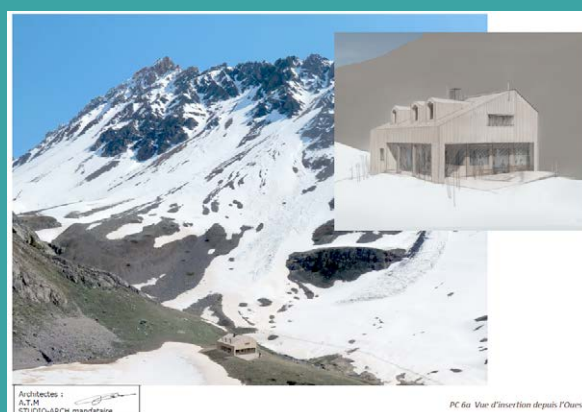
La commune du Monêtier-les-Bains, dans une optique de diversification de l'offre touristique, souhaite créer un refuge d'altitude au-dessus du village du Lauzet. Il s'agira d'un refuge à accès pédestre uniquement depuis le Pont de l'Alpe et offrant accès à de nombreuses activités et panoramas sur les paysages montagnards.

Le refuge sera implanté à 2200 m d'altitude à proximité de l'Aiguillette du Lauzet et du Col du Chardonnet. D'une surface réglementairement limitée, il permettra d'accueillir une trentaine de couchage dans des dortoirs de 4 à 8 personnes.

Entièrement doté d'une structure bois, le bâtiment sera labellisé « Bois des Alpes » pour la provenance des matériaux et « Bâtiment Durable Méditerranée » pour ses caractéristiques énergétiques.

C'est un projet emblématique du mandat municipal qui entame un tournant par le dépôt du permis de construire début août. Actuellement à l'étude dans les différents services, sous réserve de leur accord et des financements demandés, ce permis permettrait de voir démarrer les travaux au printemps 2022.

La situation du refuge permettra d'en faire une destination familiale en journée, un point d'étape pour accéder à des sommets prestigieux (Grand Galibier) ainsi qu'un point de départ de sorties en ski de randonnée et raquettes. La construction du premier refuge de la Vallée de la Guisane permettra de connecter la Vallée au réseau des refuges de la Clarée situé à proximité.



€ Son coût prévisionnel est estimé à 1 250 000 € HT.

► **Projet immobilier du Gros Moutas**

Dans les cartons depuis de très nombreuses années, le projet immobilier du Gros Moutas vient de connaître une nouvelle avancée grâce au lancement d'un appel à candidatures pour trouver un opérateur (ou un groupement d'opérateurs) capable de répondre à un cahier des charges précis.

Les municipalités précédentes avaient identifié cet emplacement privilégié pour la construction d'un complexe hôtelier et/ou d'une résidence de tourisme et ont permis d'obtenir la maîtrise foncière suffisante pour aujourd'hui faire rentrer le projet dans une phase concrète.

L'objectif de cette opération est de répondre à un besoin de lits marchands (dit lits chauds) sur la station de Serre Chevalier Vallée Briançon (600 lits attendus) mais il permettra également aux Grands Bains de bénéficier d'une structure d'hébergement de qualité située à proximité immédiate afin de commercialiser une offre globale, notamment en période creuse.

L'emprise du projet comprend également le bâtiment actuel du Gros Moutas et permettra d'offrir des nouveaux locaux aux socio-professionnels présents ainsi que des logements pour le personnel saisonnier de la commune et des Grands Bains.

La sélection des candidats admis à déposer une offre pour la vente de ces terrains aura lieu durant l'automne et le choix final de l'opérateur au début du printemps 2022. Le démarrage des travaux est espéré à l'automne 2023.

► **Transformation numérique des collectivités**

La commune du Monêtier-les-Bains va pouvoir bénéficier du plan de relance de l'État afin de moderniser des moyens de communication. C'est ainsi que d'ici quelques mois, la mairie sera équipée :

- › D'une borne d'accès à l'information réglementaire (arrêtés, délibérations,...) qui viendra remplacer l'affichage papier
- › D'un écran d'information dans le Sas d'entrée visible depuis l'extérieur qui permettra de diffuser toutes les informations de la vie communale
- › D'un système de retransmission vidéo pérenne équippera la salle du Dôme pour la diffusion des conseils municipaux et des réunions publiques.

► **Réaménagement de la déchetterie de la Guisane**

La ComCom du Briançonnais entreprend des travaux de sécurisation et d'extension de la déchetterie de la Guisane. L'opération consiste en la réalisation d'un sens unique pour faciliter la circulation sur le haut du quai, la création d'un quai supplémentaire et leur sécurisation par des systèmes de barrières "anti-chute".

Ces travaux se sont déroulés cet automne et ont duré environ 3 semaines.





► Création d'une bande cyclable

Portée par le département des Hautes-Alpes, la première phase de la bande cyclable longeant la RD 1091 entre Le Monétier et le col du Lautaret a démarré. Prévu sur plusieurs années, ce projet permettra de grandement améliorer la sécurité des cyclistes et automobilistes le long de cet axe très fréquenté.

► Rénovation rue de la Rotonde

Suite à de nombreux débordements du canal, des études sont en cours pour rénover la rue de la Rotonde (réseaux, canal et revêtement). Le démarrage des travaux est prévu début 2022 en fonction des possibilités financières.

► Aménagement du camping municipal

Ouvert au milieu des années 2000, le camping municipal des 2 glaciers connaît une hausse de sa fréquentation depuis deux étés que nous espérons voir perdurer. Doté d'une centaine d'emplacements, dont 30 dans une zone non aménagée, le site est amené à être aménagé afin d'offrir plus de confort aux campeurs : extension des réseaux électriques et d'eau ; création de cheminements ; extension de l'éclairage. Afin de diversifier l'offre d'hébergements, des Habitations Légères de Loisirs sont également prévues dans le projet. Présenté dans le cadre du plan « Avenir Montagne » initié par le gouvernement, nous espérons que ce projet pourra démarrer à l'automne 2022.

€ Le coût prévisionnel est de 976 000 € HT.

RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA MAIRIE

De nouveaux visages font donc leur apparition, dans différents services, afin de mener à bien les missions de la collectivité, sous la responsabilité de Guillaume FRANCHI, Directeur Général des Services depuis le 1^{er} avril dernier et auparavant Directeur Général Adjoint depuis 2018 :

POUR COMPLÉTER L'ARTICLE DIFFUSÉ LORS DE LA DERNIÈRE ÉDITION DE « L'ÉCHO DU MONÉTIER », NOUS TENONS À REMERCIER POUR LEUR COLLABORATION :

- › Virginie ROUZAUD, assistante au Service Urbanisme, partie vers d'autres horizons professionnels et géographiques ;
- › Yann MOREAU, projectionniste au cinéma depuis la reprise en régie municipale en 2013 et qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet dernier ;
- › Voahangy RASOLOMANANA, responsable de la cantine scolaire depuis la rentrée 2017 et qui a souhaité évoluer vers un autre métier.



SÉBASTIEN LAVAUDEN,
en provenance de la commune de Montriond (74) où il occupait le poste de Directeur des Services Techniques, arrivé le 1^{er} juillet 2021 et amené à remplacer Michel DAMARIUS, Directeur des Services Techniques, lors de son départ à la retraite début 2022



DANIEL CASTELLO,
nouveau Brigadier de Police Municipale depuis le 1^{er} juin 2021 qui arrive de la commune de Morières-lès-Avignon (84) après avoir passé de nombreuses années à Chorges (05)



RICHARD GRASSIONOT,
projectionniste au cinéma en remplacement de Yann MOREAU, auparavant projectionniste au cinéma l'Eden de Briançon



HÉLOÏSE CLÉMENT,
nouvelle assistante au Service Urbanisme, que vous pourrez également rencontrer à l'accueil de la mairie, arrivée le 1^{er} juillet dernier depuis la région Lilloise



ANAÏS FAURE,
qui vient renforcer le personnel de l'école dans des fonctions d'ATSEM suite au départ de Christiane PHILIP (déjà présente lors de la dernière année scolaire)



ALINE BONJOUR,
responsable de la Commande Publique, des Affaires Juridiques, Domaniales et des Assurances, arrivée le 10 mai dernier et auparavant en poste au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

NILS DEMONSSAND,
agent polyvalent aux Services Techniques de la commune depuis le 30 août dernier qui a déjà passé l'été parmi nous en tant qu'agent saisonnier

JEANINE FAURE,
nouvelle responsable de la cantine scolaire depuis cette rentrée ; visage bien connu de ceux qui sont déjà rentrés dans le Bureau de l'Office du Tourisme de Serre Chevalier à Monétier



Nous leur souhaitons à tous une pleine réussite dans leurs attributions.

VIE DU VILLAGE

CADRE DE VIE

Commissions des hameaux et commissions de quartiers

Cet été se sont tenues les traditionnelles commissions des hameaux et commissions de quartiers. Les demandes, qui y ont été formulées, seront étudiées afin de prioriser les actions à mener relevant de l'intérêt général. Nous remercions les habitants pour leur participation et leur implication dans la vie de la commune.



Cette toile du Monétier est représentative du programme de propagande artistique développé par les Habsbourg et la papauté pour célébrer la victoire du Christianisme en Méditerranée.

Visite du MUCEM

« La Bataille de Lépante », tableau qui était face à l'entrée de l'église Notre Dame de l'Assomption, a été décroché le 11 décembre 2020 afin d'être rénové par le MUCEM. Le tableau y est exposé pour une durée de trois ans dans le cadre de l'exposition « Connectivités » qui reprend l'histoire des grandes cités portuaires de la Méditerranée. Début septembre, Monsieur le Maire et quelques membres du conseil municipal se sont rendus au musée pour voir le tableau restauré.



Un peu d'histoire...

La bataille de Lépante

Huile sur toile

Anonyme, XVII^e siècle

Église paroissiale de l'Assomption

Commune du Monétier-les-Bains, Hautes-Alpes

Classé au titre des Monuments Historiques le 29/08/2002

Ce tableau représente la bataille navale qui s'est déroulée le 7 octobre 1571 à Lépante, golfe de Corinthe, suite à la signature d'une « Sainte Ligue » à l'initiative du pape Pie V, rassemblant Espagnols, Génois, Vénitiens, le duché de Savoie et autres alliés de l'Empire des Habsbourg contre l'Empire ottoman qui venait de prendre Nicosie et Famagouste (Chypre).

La bataille fut remportée par la flotte de la Sainte-Ligue commandée par Don Juan d'Autriche, demi-frère de Philippe II.

Les galères des deux camps, reconnaissables à leurs étendards (croissants et croix de Saint-Jean de Jérusalem) s'affrontent; dans le ciel, la Vierge brandit les foudres et les scapulaires.

Pie V attribua cette victoire inattendue à la dévotion au rosaire et Don Juan dédia sa galère à la Vierge.



AVANT



APRÈS

➤ Rénovation de la Vierge à l'Enfant

Suite au décèlement de la Vierge à l'Enfant du cimetière de Monêtier, les services techniques ont procédé à sa restauration. Nous les remercions pour ce beau travail !

➤ Les Corvées d'Antan

Trois Corvées d'Antan ont eu lieu et ont réuni élus, habitants et vacanciers. La première effectuée en juillet, a permis de dépierrer le chemin d'accès au pont de l'Alpe. La seconde, concernait l'entretien du sentier entre les Sagnières et les Grangettes et la dernière en août, a permis l'évacuation des déchets stockés en altitude à Roche Courbe - Puy Chevalier. Malheureusement, le peu de volontaires nous conduit à ne plus organiser ces corvées à l'avenir. Nous remercions tous les participants qui ont eu à cœur d'améliorer et d'entretenir nos paysages et sentiers.

➤ Eductour Autriche 20 et 21 septembre

Une délégation du massif des Écrins était en visite dans des villages d'alpinisme autrichiens. La région est en effet à l'origine en 2008 de l'initiative « Bergsteigerdorfer » portée par le Club Alpin autrichien et rejointe depuis par l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et la Slovénie. L'objectif est de s'inspirer du Tyrol pour mieux développer et valoriser le massif des Écrins.

Ce travail, mené par l'Agence de Développement des Hautes-Alpes devrait déboucher sur la création d'un label « village d'alpinisme » attribué à plusieurs communes du massif, dont Le Monêtier-les-Bains et plus particulièrement au hameau du Casset. Une mise en valeur des sites remarquables et de l'histoire de l'alpinisme dans notre région permettra une fois de plus de mettre en avant la diversité de notre territoire.





VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

L'heure de la rentrée scolaire a sonné pour les 83 élèves du Monétier le jeudi 2 septembre 2021. Une rentrée marquée par l'arrivée de la nouvelle directrice Claire GAFFET et de la nouvelle responsable de la cantine scolaire Jeanine FAURE. Nous souhaitons remercier Sylvie OLLIVIER partie à la retraite après des années passées aux services de nos enfants.



L'équipe de la cantine sous la responsabilité d'Elodie GUGLIELMETTI, le Sou des Ecoles et la municipalité ont décidé de décorer la cantine scolaire et ont fait appel à l'artiste Rom'G. C'est une première étape d'embellissement et nous le remercions à nouveau !



Les parents d'élèves se sont également investis pour illuminer l'espace tisanerie qui est la salle dédiée à la cantine des maternelles.

MÉMO RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

► Cantine scolaire

Réservations - Facturation (mensuelle) sur le portail Enfance : <https://parents.logiciel-enfance.fr/lemonetierlesbains>.

Attention, inscription au plus tard le mardi 12h de la semaine précédente.

Menus diffusés chaque mois sur www.monetier.com et affichés devant l'école.

Modalités de paiement :

- › En ligne sur le portail <https://parents.logiciel-enfance.fr/lemonetierlesbains>
- › Par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces : à déposer à la mairie
- › Par carte bancaire à l'accueil de la mairie

► Garderie périscolaire

Inscriptions sur le portail : <https://parents.logiciel-enfance.fr/lemonetierlesbains>.

En cas de changement, Il est important également d'avertir les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) à l'école.

► Transport scolaire

NOUVEAUTÉ :

À partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, pour les enfants inscrits au transport scolaire, les parents pourront les inscrire sur le trajet du matin et du soir par le biais du portail famille dans les mêmes délais que la cantine. En cas de changement de programme, veuillez-informer les ATSEM.

Inscription en mairie (fournir une photo d'identité et un justificatif de domicile). Une personne sera présente pour accompagner vos enfants dans le bus scolaire aux côtés du chauffeur le matin et l'après-midi.

❗ Ecole maternelle et primaire du Monétier-les-Bains

Le Bourg 05220 Le Monétier-les-Bains - Tél : 04 92 24 51 31

Mairie : 04 92 24 40 04 / servicesexterieurs@monetier.com

GRAINOTHÈQUE

Depuis ce printemps, la bibliothèque municipale accueille une grainothèque. On y trouve des sachets de graines mis à disposition gratuitement par les jardiniers amateurs. Tout le monde peut y déposer ou prendre des semences. Le troc est la condition nécessaire pour que la grainothèque soit alimentée.

En échangeant des variétés anciennes et/ou locales, on préserve la biodiversité. Ces plantes poussent d'autant mieux qu'elles sont adaptées à notre environnement.

› **Alors récoltez vos graines et approvisionnez la grainothèque !**



› Si vous voulez tenter l'aventure :

- › Récoltez des graines provenant d'un jardin/potager dans lequel n'est utilisé aucun produit de traitement chimique, pesticide et engrais chimique (semences mures, reproductibles, non hybrides, pas de graines « F1 »)
- › Nettoyer, faire sécher et trier les graines déposées
- › Mettez vos graines dans une enveloppe que vous déposerez dans la boîte prévue à cet effet avec les informations suivantes : Nom de la plante / Altitude / Lieu de récolte / Date de récolte / Quelques conseils éventuels pour une meilleure réussite.

LE POINT SUR : LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ

Par délibérations concordantes de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) et des communes membres, la compétence mobilité a été transférée à la CCB depuis le 1^{er} juillet 2021.

› Ce qui change :

Les services de transports (auparavant organisés par les communes) sont désormais organisés par la Communauté de Communes (navette marché du mercredi pour ce qui concerne la commune du Monêtier-les-Bains).

› Ce qui va changer :

Le transport scolaire sera transféré par la région SUD à la Communauté de Communes (rentrée 2022-date prévisionnelle) ; de même que la navette vallée qui relie Briançon au Monêtier.

› Ce qui ne change pas :

1. Les navettes villages organisées par le Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Domaine skiable de Serre Chevalier (SIGED) en saison hivernale le sont toujours.
2. La commune du Monêtier-les-Bains continue d'assurer les services transférés ou bientôt transférés avec son bus et son personnel, par le biais d'une convention avec la CCB.

D'une manière plus générale, cette prise de la compétence par la CCB permettra de développer toute forme de mobilité (covoiturage, déplacements doux, ...) et d'améliorer les services existants, notamment en période estivale.

POUR CELA, LA POPULATION A ÉTÉ AMENÉE À SE PRONONCER SUR LE PLAN DE MOBILITÉ ÉLABORÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET QUI A POUR OBJECTIFS :

- › de mettre en œuvre un service de transport à la hauteur du Briançonnais,
- › de faire des mobilités actives, un outil et un produit,
- › de déployer des services de mobilité qui vont au-devant des usagers,
- › d'organiser et de réguler le trafic et le stationnement.

EN BREF

➤ Facture eau et assainissement :

Depuis le 1^{er} septembre, vous avez pu remarquer qu'il n'y a plus qu'une seule facture pour l'eau et l'assainissement.

Les services techniques de la mairie sont à votre disposition pour toutes questions sur :

- › les souscriptions et résiliations d'abonnement
- › les demandes de branchement et devis pour travaux

i Contact : 04 92 24 56 23 / secretariat.techniques@monetier.com

➤ Navette marché :

La navette hebdomadaire du mercredi (intersaison uniquement) à destination du marché de Briançon dessert désormais le hameau du Lauzet. Les habitants de ce hameau ainsi que de celui du Casset sont invités à s'inscrire en mairie au plus tard la veille au soir.

➤ Bureau de vote :

Pour des raisons pratiques et d'accessibilité, le bureau de vote est désormais définitivement transféré à la salle du Dôme (Pré-Chabert).

➤ Dénomination des rues et numérotation des habitations :

Dans le cadre de la campagne d'adressage national (liée notamment à l'arrivée de la fibre optique), toutes les voies et toutes les habitations doivent disposer d'un nom et d'un numéro. Ce long travail, mené par les services de la commune touche à sa fin.

Les habitants seront appelés d'ici quelques jours à venir retirer leur plaque lors de permanences dédiées aux services techniques.

Les jours et heures de distribution feront l'objet d'une communication spécifique.

➤ Conseil municipal :

Afin de bénéficier de conditions de travail et d'accueil du public de meilleure qualité, le conseil municipal a voté le transfert de manière définitive de son lieu de réunion à la salle du Dôme (Pré-Chabert).

➤ La fibre :

La fibre arrive prochainement sur la commune.

Plus d'information sur le site <http://www.lafibre05.fr>

➤ Domaine Skiable de Serre-Chevalier :

Pré-ouverture en fonction des conditions d'enneigement le week-end du 4 et 5 décembre.

Ouverture définitive à partir du 11 décembre jusqu'au 24 avril 2022 sous réserve de modifications et des conditions d'enneigement.



Serre Chevalier Vallée Briançon

➤ Anniversaire de l'un des plus grands domaines skiables en France

Cet hiver, la station célèbrera les 80 ans de l'inauguration de son téléphérique, qui a marqué la naissance du domaine skiable et l'essor touristique de la vallée de Serre Chevalier Briançon !

Pour préparer cet événement, l'office de tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon lance un appel à vos souvenirs.

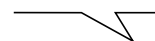
Vous pouvez leur faire parvenir vos photos à l'adresse **80ans@serrechevalier.fr**

Pour l'occasion, de nombreux événements seront organisés dans la Vallée.

➤ Distributeur de billets Pré-Chabert :

La commune est actuellement en contact avec un prestataire pour l'implantation d'un distributeur automatique de billets en saison d'hiver sur Pré-Chabert. Nous espérons voir ce dispositif installé pour le début de la saison.

SOLIDARITÉ



➤ CCAS Centre communal d'action sociale

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants. Il est un relais essentiel pour toutes les demandes d'aide de la vie quotidienne. Parmi les services proposés : l'aide et le portage des repas à domicile, bus gratuit pour le marché de Briançon le mercredi matin...

L'équipe du CCAS vous accueille en mairie

ou sur rendez-vous :

- › Lundi de 14h30 à 16h30
- › Mardi et Jeudi de 9h à 11h et de 14h30 à 16h30
- › Mercredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30
- › Vendredi de 9h à 13h

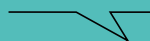
i Tél. 04 92 24 40 04 monetier@monetier.com

➤ Permanences avec un assistant social

Tous les premiers vendredis du mois, un assistant social du département est présent de 14h00 à 16h00 à la salle du Lautaret.

i Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la maison des solidarités au 04.92.21.11.49

ÉTAT CIVIL



➤ Ils sont nés :

Malo FRANCHI CRÉVOLIN, né le 27 juin 2021
Tonin MERLE, né le 12 août 2021
Joseph GUGLIELMETTI, né le 18 août 2021

➤ Ils se sont pacés :

Solenne FORTÉ et Guillaume ALAVERA, le 12 janvier 2021

➤ Ils se sont mariés :

Marina KOZLOVA et Augustin BLANCHARD, le 23 janvier 2021
Camille PINON et Olivier BACHY, le 15 mai 2021
Keiko ABE et Théodore CÉAS, le 5 juin 2021

➤ Ils nous ont quittés :

André BUISSON, le 29 octobre 2020
Alice FAURE née ARDUIN, le 16 janvier 2021
Adrien HAESELEER, le 13 août 2021
Jacqueline VULIN, le 4 octobre 2021

Mairie du Monétier-les-Bains

Place Novalèse 05220 Le Monétier-les-Bains
Tél : 04 92 24 40 04 - monetier@monetier.com
communication@monetier.com



www.monetier.com